

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2013

INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE TRANSPORTS - (N° 850)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 135

présenté par
Mme Beaubatie

ARTICLE 4 BIS A

Substituer au mot :

« vertu »,

le mot :

« application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.